

Pilier solidarité : la COCDMO salue l'engagement du gouvernement

Montréal, le 30 octobre 2013 - La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) accueille favorablement l'annonce du *pilier solidarité*, comprenant une bonification importante du soutien aux personnes défavorisées et aux organismes communautaires. La Coalition salue tout particulièrement la vision intégrée et cohérente qui se dégage des mesures annoncées aujourd'hui. La COCDMO était et demeure convaincue que l'amélioration du soutien financier aux personnes constitue un investissement rentable pour les finances publiques, en plus de représenter un élément essentiel de la dignité des personnes.

L'annonce de ces mesures par la première ministre témoigne d'un engagement important du gouvernement Marois envers les personnes moins favorisées, mais aussi, envers les organismes qui viennent directement en aide à celles-ci. « La bonification de l'aide financière aux personnes seules constitue un pas inédit dans la bonne direction, ainsi qu'une reconnaissance claire qu'il s'agit d'un investissement, pas une dépense! » affirme Sylvie Roy, présidente de la Coalition. Le Québec doit tout mettre en œuvre pour limiter les coûts financiers, sociaux et humains engendrés par la pauvreté et l'exclusion sociale qui en découlent.

Le maintien de l'amélioration du taux d'emploi au Québec dépend essentiellement de la participation de toutes les personnes au marché du travail. Pour ce faire, un soutien financier minimal, l'amélioration des compétences de base des individus, leur accompagnement vers l'emploi sont essentiels. En tant que partenaires de l'État, les organismes communautaires de développement de la main-d'œuvre resteront toutefois vigilants quant à la mise en œuvre de ces mesures et participeront activement aux consultations prévues, notamment dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole.

À propos de la COCDMO

Par ses membres, la COCDMO rejoint plus d'un millier d'organisations réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Au cœur de ses activités se trouvent la défense et la promotion des droits des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. La Coalition siège également à la Commission des partenaires du marché du travail et prend activement part aux débats entourant le développement de la main-d'œuvre.



-30-

Renseignements :

Frédéric Lalande

Directeur

514 755-7528

flalande@cocdmo.gc.ca